

E12BHR

Formation Préalable à l'Habilitation électrique Travaux d'ordre électrique en Basse et Haute Tension et intervention générale (*hors opérations sur batteries stationnaires*) (*) Indices B1, B2, BC et/ou BR – et/ou BE Mesurage et/ou BE Vérification et/ou BE Essai - H0, H1, H1V, H2, H2V et/ou HC Recyclage

FORMACODE : 24049 - 24097

OBJECTIFS

Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en BT et HTA, les travaux d'ordre électrique en BT et HTA et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques, les vérifications, mesurages et/ou Essais en BT.

Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et autres documents associés.

Rendre compte de ses activités.

TYPE DU PUBLIC

Personnels électriciens dont le titre d'habilitation doit être renouvelé pour intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers pour réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique et/ou travaux d'ordre électrique en BT et HTA et/ou des mesurages, vérification et/ou Essai en BT.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale préparant à l'habilitation électrique des indices visés.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

La formation est initiée par un retour d'expériences de tous les stagiaires et est suivie d'une alternance d'exposés théoriques de révision et d'ateliers pratiques.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappes isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation.

Plateforme et matériel d'essai selon les cas.

Appareils de mesure.

Poste HTA et équipements de travail HTA.

> Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- > Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

- > Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THÉORIE

- > Retours d'expériences
- > Opération d'ordre électrique
- > Les zones d'environnement
- > Les symboles d'habilitation
- > L'utilisation des matériels
- > Les équipements de protection
- > L'identification des ouvrages BT et HTA
- > Les mesures de prévention
- > La préparation d'une intervention
- > La préparation des travaux
- > La consignation
- > Les mesurages et vérifications en BT
- > Les opérations d'Essais
- > Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
- > La rédaction des documents
- > La conduite à tenir en cas d'accident
- > Les risques spécifiques à la haute tension
- > Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, équipement collectif et individuel)
- > Vérification et utilisation des équipements de protection

PRATIQUE

- > **Exercices sur :**
Le repérage des environnements ou locaux à risques • L'analyse préalable à son intervention • La mise en œuvre de ses EPI • L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique BT et HTA • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique • Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance • Les étapes de consignation • La réalisation de connexions et de déconnexions • La pose d'un EPC • La réalisation d'interventions de dépannage • La réalisation d'opérations d'Essais de mesurage et de vérification • La rédaction des documents et le compte rendu de son activité

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

MODALITÉS

Durée et prix : nous consulter.

() Pour le personnel effectuant des opérations sur batteries stationnaires, prévoir la formation complémentaire E12BAT.*